



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à dix-neuf heures s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 27 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 163

PRESENTS : 61

VOTANTS : 106

OBJET :

**FINANCES - Projet
"Terre-Chanvre
Gâtinais" Phase 2
- Demande de
subvention
LEADER**

Nomenclature ACTES :
7 Finances locales
7.1 Décisions
budgétaires

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

15 DEC. 2025

Affichage le :

15 DEC. 2025**COLLEGE DE LA REGION**

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Marianne DURANTON, Julie GARNIER, Aurélie GROS et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET, Béatrice RUCHETON et Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT (pouvoir), Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absentes : Mesdames Annick DISCHBEIN, Julie GOBERT ;

Était excusé : Monsieur Nicolas MEARY ;

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs Estelle BERTHÉE (pouvoir), Caroline MAILLARD, Michèle DESCHAMPS (pouvoir), François-Xavier DUPERAT, Catherine MARION (pouvoir), Denis MEUNIER (pouvoir), Yves BERTAUD, Yves COZE, Sébastien BOUILLOT (pouvoir), Jean-Luc RICHY (pouvoir), Xavier GUILBERT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Jean-Claude DAMPIERRE, Pascal OUDOIRE, Christine PHILIPPE, Patrick POCHON (pouvoir), Nathalie BIEL, Xavier SEVERE, Jean-Marie CHARNIER, Stéphane GALINÉ (pouvoir), Parfait SOUNOUVOU, Isabelle FROMAGE, Brigitte CHAUSSEMY, Jean-Louis CHANDELLIER (pouvoir), Françoise CHANCELIER, Christian DENIS, Bernardin COUDORO (pouvoir), Philippe CHALMETTE, Christophe CHAMOREAU, Francis GUERRIER (pouvoir), Martine QUERNÉ, Charles QUERNÉ, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Joëlle VUITRY, Marcel LIENHARDT (pouvoir), Patrick de LUCA, François PLANTÉ, Joseph LENOIR, Jérôme DESNOUE (pouvoir), Denis CELADON, Annie VERHUST, Dominique FAUVIN (pouvoir), Espérance VIEIRA, Jean-Jacques BASTIEN, Bruno CYPRIEN, Pascal CARTAILLER (pouvoir), Jean-Christophe HARDY, Claire GAURAT, François ROISNEAU (pouvoir), Laure GORNES (pouvoir), Alain JOYEZ, Jean-Luc DOUINE, Laurent MAUGÉ, Séverine GALBERT (pouvoir), Laurence MANESSE-CESARINI (pouvoir), Martine ROHNER (pouvoir), Jean-Claude HARRY, Luc ETIFIER, Gérard CHANCLUD, Stéphane RAYNAL, Guy CROSNIER, Bruno CHAZEL, Olivier COLIN, Patrick CHAILLOU (pouvoir), Jérôme MENARD, Chantal MAYNIÉ, Alexia BERTAUD (pouvoir), François RATIER, Bruno DELECOUR (pouvoir), Patrick BOUCHER, Alain POURSIN, Pascal MAGNIER, Patrick PAGES (pouvoir), Fabien BIDAULT, Gilles GLUNAC, Margaret POMA (pouvoir), Jean MORLAIS (pouvoir), Jean HELIE (pouvoir), Jean-Paul CULINAS, Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir), Guillaume FENAT, Philippe DELONG, William THÉRON (pouvoir), Jean-Michel CARDINALI (pouvoir), Céline BOFARULL (pouvoir), Jocelyne BOITON, Patrick MAILLARD, Christophe CHAMBON (pouvoir), Pierre BOIVIN (pouvoir), Philippe DOTHÉE, Gérard ROUX (pouvoir), Etienne BREHIER, Thierry MASSON ;

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Stéphanie GRENAULT, Anthony VAUTIER, Jean-Luc VUILLEMENOT, Franck PASQUIET, Laurent RAYMOND, Philippe MACAIGNE ;

Étaient absents : Mesdames et Messieurs Olivier GUYADER, François BONGARS, Karine LANIAU, Renaud ABRAHAM, Christophe KERGRAIS, Frédéric ARNOULT, Alexandre MARY, Patrick RENAULT, Fabrice KIMPE, Jean-François PEYRONEL, Sandrine JACQUET, Magalie PANNESE, Mélanie JOYEAU, Gérard MARAIS, Xavier MAUCCI, Philippe CLERGEOT, Joanna HAMONIAUX, Jennifer GAUTRET, Florence LANQUETUIT, Jacques PILLOY, Shirley MAUPIN, Lloyd DOUGNY, Natacha COLLARD, Delphine DULARY, Elisabeth LEBEUF, Alain SOUDET, Hervé FRANEL, Michel CALMY, Patrick SAINSDARD, Laurent DUCRUIT, Bernard LACHENAÏT, Olivier MAUXION, Éric BEAUJOUIS, Yoann MONTET, Anouk VAILLANT, Jean-Charles BENYAKAR, Fabien ORIOT, Manuel HENRIQUES, Pierre GRILLET, Noémie MARTINEZ, Domingo SILVEIRA, Yves PRUVOT, Michel GUILLOT, Sylvain DUCROUX, Caroline PETEAU, Bérénice BHAVSAR, Xavier CHRIST, Bernard LEFEVRE, Yves BIDART ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présents ou représentés : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir), Isabelle FROMAGE et Messieurs Denis MEUNIER, Gilles LE PAGE, Denis CELADON, Patrick PAGES, Joël NOLLEAU (pouvoir) ;

COLLEGE DES COMMUNES ASSOCIEES

Étaient absents : Mesdames Véronique GABORIT, Dominique BOUGRAUD et Messieurs Jacques BEDOSSA, François PAROLINI, Jérémy PIN, Lionel VAUDELIN ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était présent ou représenté : Joël NOLLEAU (pouvoir) ;

Était absent : Monsieur Jean-Claude DELAUNE ;

INVITÉS ET PARTENAIRES

Était présente : Madame Mireille FLAM (Ceser) ;

Était excusé : Monsieur Denis MAZODIER (Les Amis du Gâtinais) ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présents : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE, Caroline CARLIER, Fabienne COTTÉ, Inès HÉRAL, Coralie BLONDEAU et Monsieur Pierre-Yves SION ;

FINANCES - Projet "Terre-Chanvre Gâtinais" Phase 2 - Demande de subvention LEADER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
VU les statuts du Syndicat ;
VU la Charte constitutive du Parc naturel régional du Gâtinais français ;
VU l'avis favorable des commissions concernées ;
Vu l'avis favorable du Bureau syndical du 26 novembre 2025 ;

Le Parc a été sélectionné comme lauréat de l'appel à projet national « Extrême Défi Bioéconomie » lancé par l'ADEME en 2024. Cet appel à projet est un parcours d'innovation dont l'objectif est de faire émerger et de consolider des filières biosourcées territorialisées pour assurer la valorisation de biomasses sous-valorisées tout en préservant les écosystèmes associés.

Le projet Terre-chanvre du Gâtinais s'inscrit dans l'objectif de décarbonation de la filière chanvre locale en proposant une alternative à l'utilisation de la chaux dans le béton de chanvre. L'ambition est de substituer le liant chaux par la terre locale issue de la valorisation des déblais d'excavation. Cette substitution permet de créer un matériau de construction totalement local, décarboné et en circuit court, tout en valorisant une ressource sous-utilisée dans une logique d'économie circulaire

La Phase 1, (en cours depuis Mai 2025) a confirmé le potentiel et l'intérêt de la ressource en terre locale pour cette substitution, avec la mobilisation réussie des acteurs (professionnels du déchet, entreprises de BTP, acteurs de la terre crue, universités) et l'identification de gisements prometteurs.

La Phase 2, à partir de Mai 2026, est la phase de développement opérationnel et d'expérimentation, indispensable avant le déploiement commercial. Elle vise la validation de la "recette" terre-chanvre et de la chaîne de valeur complète à travers des chantiers pilotes et démonstrateurs. Ces opérations permettront de tester concrètement la ligne de production, d'évaluer la robustesse du matériau et de fiabiliser la mise en œuvre par les artisans applicateurs. Elle est axée sur l'aspect opérationnel et s'articule autour de quatre objectifs majeurs :

-Mise en place opérationnelle - Depolia (Partenaire Production) : Finaliser la stratégie de production. Cela inclut l'investissement et la mise en place d'une ligne de conditionnement pour proposer la terre comme un liant prêt à l'emploi

-Chantiers pilotes et démonstrateurs (PNRGF) : Tester et valider *in situ* le couple terre-chanvre et la chaîne de valeur complète. Un chantier-pilote support de formation pour les artisans locaux est notamment prévu

-Formation (PNRGF) : Assurer la pérennité de la filière par la formation des artisans

-Réajustements et sensibilisation - Terramano (Partenaire Technique) : Évaluer les impacts, identifier les freins et ajuster le processus de production et les protocoles de construction basés sur les retours d'expérience (REX) des artisans. Sensibiliser, animer autour du Terre-chanvre du Gâtinais.

Pour mener à bien la phase 2 estimée à 173 477,00€, le consortium mis en place est constitué du Parc naturel régional du Gâtinais français et de deux entreprises Terramano (Partenaire Technique) et Depolia (Partenaire Production). Ce consortium est piloté par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français. Ces partenariats visent à poursuivre nos engagements dans la transition écologique des secteurs du bâtiment et de l'agriculture.

Le financement du programme Leader ne peut se faire que sur la partie des dépenses éligibles (le personnel, les frais de déplacement et de communication, le stockage des ressources). Il est présenté comme suit :

Dépenses retenues par le programme LEADER		
Précision sur la dépense	Quantité	Coût en € HT
<i>Dépenses directes de production</i>		
Personnel non statutaire de la fonction publique	100%	60 000,00 €
<i>Autres dépenses de fonctionnement</i>		
Frais de déplacement	1	1 000,00 €
Communication	1	2 000,00 €
Stockage terre (18mois) + production (25T)	1	4 225,00 €
TOTAL		67 225,00€

PLAN DE FINANCEMENT - LEADER		
Mode de financement	% de l'assiette leader	Montant en € HT
<i>Aides publiques</i>		
ADEME	70%	47 057,50 €
Autofinancement	0,25%	167,50 €
FEADER	29,75%	20 000,00 €
TOTAL	100%	67 225,00 €

Le Parc sollicite les membres du Bureau pour approuver le projet, son plan de financement et pour autoriser le Président à solliciter les subventions qui s'y rapportent.

En tant que porteur de projet, le Parc participe pour un montant de 97 077,00 € subventionné par l'ADEME à hauteur de 67 953,90 € et par FEADER à hauteur de 20 000 €.


Le Président propose aux membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français :

- approuver le projet et le plan prévisionnel de financement de décarbonation de la filière chanvre Gâtinais ;
- autoriser à solliciter les financements correspondants auprès du FEADER ;
- autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la conduite de cette opération.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical :

- approuvent le projet et le plan prévisionnel de financement de décarbonation de la filière chanvre Gâtinais ;
- autorisent à solliciter les financements correspondants auprès du FEADER ;
- autorisent le Président à signer les documents nécessaires à la conduite de cette opération.

à l'unanimité.


 Le Président
 Parc
 Jean-Claude BOUSSAINGAULT
 régional
 du Gâtinais français

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20251211-2025-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2025

Affichage : 15/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

